

Programme de formation Professionnelle

Titre Professionnel CONSTRUCTEUR PROFESSIONNEL EN VOIRIE ET RÉSEAUX



Titre Professionnel Constructeur Professionnel en Voirie et Réseaux.

Objectifs pédagogiques :

Réaliser les travaux de création ou d'aménagement de voirie, de maçonnerie, de raccordement aux réseaux humides et de construction de réseaux secs. Intervenir pour la mise en sécurité du chantier, Réaliser les implantations secondaires, Terrasser manuellement et réaliser les finitions des terrassements mécanisés. Poser des bordures et caniveaux, Raccorder aux collecteurs les branchements et avaloirs pour les réseaux gravitaires (eaux usées, eaux pluviales), Poser les réseaux secs pour les télécommunications et l'éclairage public, Construire des ouvrages et sceller les éléments préfabriqués de l'aménagement urbain. Sceller les fontes de voirie, Poser des dalles et des pavés en pierres naturelles ou en béton. Mettre en oeuvre manuellement les dallages en béton et les enrobés bitumineux pour les couches de surface des chaussées et trottoirs. t entretien son

Public et pré-requis :

Public :
Tous publics
Pré-requis :
-Être âgé au minimum de 18 ans,
-Savoir lire et écrire,
-Être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests (il n'existe pas de critères d'aptitudes particulières hormis les conditions liées à la vue, à l'audition, la psychomotricité par exemple). En cas de doute, passer une visite médicale auprès d'un praticien habilité (médecin du travail, médecin conseil etc.).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques, illustrations vidéo,
- Mise en pratique sur différentes situations de travail,
- Remise d'un support de cours à chaque participant.
- Une plate-forme permettant les fouilles
- Engin de servitude avec chauffeur pour approvisionnement des agrégats et manipulation des éléments lourds.
- Tronçonneuse à matériaux.
- Patin vibrant.
- Poste de fabrication du béton.
- Fiches métalliques d'implantation avec bouchons de protection

- Bordures et caniveaux béton, fontes de voirie, dalles bétons.
- Pavés autobloquants manufacturées, Pavés en pierre naturelle.
- Tubes PVC diamètre inférieur ou égal à 200 mm
- Pièces, accessoires et raccordement pour tubes PVC.
- Bois de coffrage.
- Bandeau de balisage ou ruban de chantier (type Rubalise).

Validation :

Titre professionnel Constructeur de voirie réseaux si obtention des 4 CCP : certificat de compétences professionnel.

- CCP 1 Poser des bordures et des caniveaux
- CCP 2 Construire des ouvrages de petite maçonnerie de voirie et d'aménagement urbain
- CCP 3 Réaliser les raccordements aux réseaux humides et construire un réseau sec enterré
- CCP 4 Réaliser les couches de surface en VRD : pavages, dallages et enrobés manuels

Les CCP peuvent être validés séparément.

Habilitation électrique H0B0

Durée :

399 heures soit 57 jours

Modalités d'évaluation :

- Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :
- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation ;
 - un Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit, par activité type en lien avec le titre visé, sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises ;
 - une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée appelée « épreuve de synthèse » ;
 - un entretien avec le jury.

Programme :

Accueil, explications du programme : 4H

Sécuriser un chantier

14H

Objectif : Appliquer et mettre en oeuvre les règles de sécurité sur un chantier.

Connaître les règles de sécurité applicables sur un chantier et participer à la sécurité des personnes par la mise en place et le maintien des protections collectives nécessaire.

Connaître les documents de sécurité et baliser une zone.

Connaître, mettre en place et veiller au maintien de la signalisation temporaire d'un chantier;

Connaître les équipements de protection individuel et les porter.

Lecture de plans / Topographie

14h

Objectif : Connaître les bases arithmétiques et la topographie, matériels compris, en vue d'implanter un chantier, lire et interpréter un plan.

Connaître et utiliser les outils topographiques

Comprendre les informations pour préparer son travail et effectuer un relevé d'ouvrages

Implanter un chantier

Travailler en équipe

14h

Objectif : Comprendre la dynamique d'une équipe; Susciter la participation et l'engagement; Utiliser les techniques et les outils appropriés pour agir en équipe;

La dynamique d'une équipe de travail

Le fonctionnement d'une équipe

Communiquer et travailler ensemble

S'intégrer à l'équipe

Programme de formation Professionnelle

Titre Professionnel
Constructeur Professionnel en Voirie
Réseaux
TP CPVR

Habilitation électrique HOB0. 14 H

Objectif : Exécuter des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension, Connaître et appliquer les prescriptions de sécurité électriques UTE C 18 540 - décret n° 88-1056 et 82-167 en vue de l'habilitation - titre B indice 0, C, V et 1 avec mention spéciale d'intervention pour assurer les manœuvres d'exploitation .

Structure de la norme UTE C 18 510
Les installations électriques
La sécurité électrique (NORME nf c 15-100)
Intervention et travaux sur ou a proximité des installations électriques
Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

CCP 1 : Poser des bordures et des caniveaux 80 h

Objectif : poser des bordures et caniveaux en béton pour délimiter les différentes parties de la voirie.

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers

Exécuter les terrassements manuels et suivre le terrassement mécanique des fouilles

Poser des bordures et des caniveaux

CCP 2 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie de voirie et d'aménagement urbain 70 h

Objectif : construire des aménagements urbains en béton ou en blocs de béton tels que des bacs à fleurs, des murets ou des massifs pour candélabres. Sceller et assembler les éléments préfabriqués qui composent ces aménagements.

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers

Construire des petits ouvrages d'aménagement urbain

Poser des éléments d'aménagement urbain préfabriqués

Sceller des fontes de voirie

CCP 3 : Réaliser les raccordements aux réseaux humides et construire un réseau sec enterré 70 h

Objectif : créer des regards et poser des canalisations en PVC pour relier les évacuations des bâtiments et les eaux de ruissellement de la chaussée vers les collecteurs d'eaux usées et d'eau pluviale.

Poser des chambres de tirage, des fourreaux et gaines pour le passage des réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers

Réaliser un branchement particulier sur un réseau d'eaux usées ou d'eaux pluviales, et raccorder un avaloir au collecteur

Poser des fourreaux et une chambre de tirage pour des réseaux de télécommunication ou d'éclairage public

CCP 4 : Réaliser les couches de surface en VRD : pavages, dallages et enrobés manuels 70 h

Objectif : Poser des dallages et des pavages en pierre naturelle (granit, grès), réaliser des dallages béton au sol avec différents types de finitions telles que : talochée, balayée, bouchardée ou matricée. Régaler manuellement des enrobés à chaud ou à froid et le compacter.

Installer les dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux

Réaliser les implantations secondaires et les relevés d'ouvrages de voirie et de réseaux divers

Mettre en oeuvre manuellement les enrobés à froid et à chaud

Poser des pavés (béton et pierre naturelle) et des dalles manufacturées

Réaliser un dallage béton pour un ouvrage de voirie en aménagement urbain

Session de Validation du titre professionnel Constructeur Professionnel en Voirie Réseaux 35h

Le titre professionnel est composé de 4 CCP correspondant aux activités visées ci-dessus.

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).